

# JALONS POUR UNE GÉOGRAPHIE DE LA MARGINALITÉ EN AFRIQUE NOIRE

Georges COURADE

*Maîtrise de la sécurité alimentaire,  
Institut français de Recherche pour le développement en coopération*

MARGINALITÉ  
DÉVELOPPEMENT  
GÉOGR. CULTURELLE  
GÉOGR. THÉORIQUE  
AFRIQUE NOIRE

**RÉSUMÉ.** — Proposer une géographie de la marginalité, c'est faire un état des lieux et mettre en situation le phénomène dans le contexte géographique et idéologique. D'abord, s'entendre sur ce qui est marginal dans les sociétés d'Afrique Noire, ensuite, identifier le rôle joué par l'espace comme « marqueur » de la marginalité, mais aussi son absence quand il est dilué ou invisible; enfin, découvrir dans les géographies du développement ce qui leur semble produire de la marginalité. Chemin faisant, les procédures de travail sont étudiées en fonction du caractère pluri-dimensionnel du phénomène. Quatre démarches successives sont prises en compte : les approches fonctionnaliste ou « développementaliste » et « culturaliste », le modèle d'interprétation « tropicaliste », l'analyse systémique et dialectique.

BLACK AFRICA  
CULTURAL GEOGRAPHY  
DEVELOPMENT  
MARGINALITY  
THEORETICAL GEOGRAPHY

**ABSTRACT.** — *Approaches to a geography of marginality in Black Africa.* — This paper attempts to situate the phenomenon of marginality in its geographic and ideological context. It seeks first a clarification of the term "marginal" in the setting of Black African societies, paying special attention to explicit spatial "markings" (indicators ?) of marginality, and to their implicit presence in cases of ambiguity or dilution. The essay also tries to uncover indicators of those factors which product marginality in the geography of development. Analytical strategies reflect the multi-dimensional nature of this phenomenon, emphasis resting on four particular approaches : "developmental", "cultural", "tropicalist", and "system-analytical or dialectical".

« Le même mot sert à rendre compte d'expériences humaines qui se diversifient à l'infini. Mais peut-être, entre ces expériences, y-a-t-il malgré tout une piste à tracer. Tracer une piste, c'est ordonner les traces. C'est ne pas se résigner à ce que les traces ne soient que des traces ».

Y. BAREL, *La marginalité sociale*, 6.

## INTRODUCTION

Bien que le terme de marginal soit de nature géographique au sens premier, il n'a pas fait l'objet,

sauf rares exceptions (Vernière M., 1973 : 587-605) de travaux dans le cadre de la discipline alors qu'il suscitait une abondante littérature dans d'autres sciences humaines. Serait-ce parce qu'il s'agit d'un terme ambigu et commode recouvrant des réalités différentes, et dont on a parfois fait un usage abusif ?

Le phénomène marginal s'avère difficilement saisissable. Est marginal ce qui est sur les bords, aux extrémités, aux limites. Le résiduel, le périphérique et le non conforme sont aussi qualifiés de marginaux. Le terme désigne aussi la situation de désorganisation sociale résultant des difficultés à

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

2.10.87

N° : 26130

Cote : B 19 17

appartenir à une double culture et à intégrer celle qui prévaut. Il est employé dans des situations sociales difficiles, incertaines et qui peuvent s'avérer éphémères. Il est utilisé également pour affirmer une différence que l'on essaie de faire adopter par la société globale. Il sert enfin à dénommer tous ceux qui n'entrent pas dans ce que l'idéologie majoritaire s'accorde à choisir comme « normal » : la liste en est donc variable selon les sociétés, l'époque et le contexte spatial. Il en résulte que ce qui est marginal se trouve généralement éloigné, mal situé, passif ou actif vis-à-vis du centre ou du cœur de la société, en discordance (voire en dissidence larvée ou ouverte), passagère ou durable, vis-à-vis de l'ordre existant.

Il y a, en effet, des catégories marginales dans toute société, des idéologies justifiant leur existence, mais aussi des représentations de celles-ci. Les marginaux peuvent se classer en fonction des processus qui les engendrent : il y a ceux qui ne parviennent pas à s'intégrer à la majorité (les désadaptés, les déclassés, les déviants passifs, les infériorisés par le statut et la condition); il existe les groupes qui affirment et organisent leur différence (les déviants actifs, les contre-sociétés, les hétérodoxies); il reste enfin tous les exclus du système dominant (les handicapés, les délinquants, les enfermés, les déguerpis, les errants, etc.). Toutes ces minorités, ces micro-dissidences peuvent constituer une majorité numérique sans menacer réellement l'ordre établi de sociétés à plus ou moins fort degré de consensus : « cadets » temporaires ou définitifs de sociétés d'« aînés » qui les récupèrent, les parquent ou les combattent.

Le même concept peut rendre compte de situations géographiques d'une infinie variété. Comment intervient l'espace et quel type d'espace entre en combinaison avec d'autres facteurs pour conduire à des situations marginales ? Les différentes démarches des géographes ne présupposent-elles pas toutefois tel ou tel type d'analyse des procès de « marginalisation » ? Les deux questions nous semblent imbriquées tant les représentations interfèrent nécessairement avec l'analyse elle-même. D'ailleurs, les sociétés marginalisantes n'utilisent-elles pas le cadre spatial pour « signaler » ou « occulter » telle ou telle marginalité en fonction de son utilité pour le système dominant ?

En d'autres termes, n'y a-t-il pas certaines marginalités volontairement a-spatiales et d'autres spatialement circonscrites ? Mais aussi, un milieu écologique contraignant ne peut-il rendre précaires (marginales) les conditions d'existence d'une population qui ne disposerait ni de l'organisation socio-politique, ni du savoir-faire technologique pour le maîtriser ? Mais encore, pourquoi telle population exclue de son espace culturel chargé de sens, se situe en marge au point de ne plus assurer sa reproduction physique alors que ses conditions de vie pourraient être plutôt favorables ?

Les différentes formes de ségrégation ou de différenciation spatiales sont-elles liées à des phénomènes d'exclusion ou de rejet consécutifs à la mise en place de systèmes socio-politiques ou économiques producteurs d'inégalités ou à de simples variations des « aptitudes » du milieu ? Comment s'expriment spatialement les conflits latents, les tensions et contradictions qui traversent les sociétés du Tiers Monde à la recherche d'une véritable assise spatiale nationale ?

Les acteurs économiques organisent l'espace d'une manière d'autant plus différenciée qu'ils mettent en œuvre une technologie avancée, ceci en termes de niveaux de développement. Ils « produisent » des sous-espaces dévalués aux yeux de ceux qui y résident comme de ceux qui les dominent.

Il est donc possible d'avancer que la géographie de la marginalité ne saurait se résumer à l'analyse de l'enclavement ou à celle des confins de l'œkoumène.

Quelle géographie de la marginalité alors ? Les réponses s'ordonnent autour des contenus donnés à l'espace géographique et ceux-ci renvoient aux différentes approches utilisées en matière de géographie du « développement ». On objectera qu'il n'y a pas des approches variées (1), mais un mélange de démarches dont le centre de gravité résulte de l'observation du « terrain » et des options personnelles, dans une proportion variable. Pour la clarté de notre analyse, nous serons amenés à en distinguer plusieurs, en les simplifiant largement en fonction de notre lecture, pour en saisir les conceptions qui en découlent en termes de marginalité (2).

L'entreprise ne saurait prétendre à l'objectivité rigoureuse. Qu'est-ce qui permet de déterminer des seuils dans la marginalité, de dresser des typologies ? Le « bon » sens, le sens commun ? Ce serait dans bien des cas se servir de la grille idéologique qui a pu produire le phénomène.

Faut-il s'arrêter à définir la marginalité quant tout nous indique qu'elle est multiple, corrélative

(1) Nous avons choisi le terme de géographie du « développement » délibérément, car nous ne pensons pas qu'il existe réellement une géographie « tropicale » ou « du Tiers Monde ». Il y a des analyses du « développement » et de ses enjeux qui peuvent être différentes, mais elles n'impliquent pas une épistémologie scientifique nouvelle de la géographie que l'on peut faire sous d'autres latitudes. Si les conditions de travail sont différentes en Europe et en milieu tropical, cela tient beaucoup aux niveaux de développement, pas à la géographie. Toujours est-il que l'étude de la marginalité ne peut se concevoir, à notre sens, que dans le cadre des diverses approches de la discipline en matière de « développement » : la place du milieu comme ressource et cadre de vie, le mode de vie, l'usage et la « production » d'espace dans la structuration et la dynamique des systèmes sociaux.

(2) Cette réduction ne saurait avoir, à notre sens, qu'une fonction opératoire n'impliquant pas une véritable évaluation de chacune des approches distinguées qui doivent être, de toute manière, resituées dans leur genèse et leur évolution, et confrontées avec les acquis réels qu'elles ont autorisés.

à un système dominant qu'elle ne fait que qualifier ? Ne convient-il pas de déchiffrer les processus de rejet et le rôle de l'espace dans ceux-ci comme révélateur et/ou producteur de marginalité et l'éclairage du phénomène que propose chaque approche de la géographie du développement ? Mais n'est-ce pas aussi plaider pour un regard différent sur l'espace dont la perception procède trop souvent de haut en bas, du centre vers la périphérie avec le risque de surévaluer le dissident, le déviant et le minoritaire sur l'orthodoxe, le normal et le majoritaire ?

Le Tiers Monde, l'Afrique Noire en particulier, offre pour ce type d'investigation un intérêt d'autant plus grand que la marginalisation est, pour le temps présent, la contrepartie inévitable d'une modernisation fragmentaire, d'une urbanisation accélérée comme des efforts d'intégration spatiale nationale.

### 1. Les marginalités et l'espace dans le Tiers Monde : quelle géographie ?

Les approches socio-économiques de la marginalité tournent autour des effets indirects ou directs du capitalisme « périphérique ». La « production » de marginaux parmi les nouveaux citadins, la mise en évidence d'un secteur économique de transition entre la modernité et la tradition, la transcription spatiale et paysagique des marginalités urbaines ont constitué l'angle principal d'attaque du thème de la marginalisation (Vernière M., 1973 : 587-605; Marie A., 1982 : 347-374; Hugon Ph., 1980 : 235-259).

Trois questions nous semblent devoir être posées pour démêler les rapports des marginalités à l'espace et voir ce que peut être une géographie des espaces marginaux. Quelle fonction joue l'espace dans le processus d'exclusion et quel rôle lui fait-on jouer ? La géographie ne peut-elle aider à élargir le contenu du thème scientifique ? Marginalité suppose jugement de marginalité : les diverses approches de la géographie du développement ne privilégient-elles pas tel ou tel processus d'exclusion par le corps d'hypothèses qu'elle utilisent ?

L'espace n'est pas autonome, il peut être signe de marginalité ou participer au procès de marginalisation. Il peut souligner une marginalité créée par divers critères socio-économiques ou politiques, conforter une situation de rejet rampante, traduire complètement une exclusion violente pour des critères raciaux ou coloniaux (cantonnement, ségrégation, etc.).

Certaines marginalités utilisent tel ou tel milieu, réputé hostile, pour s'y réfugier, tel espace fragile vulnérable ou pollué parce qu'il est disponible. En aucun cas, ce milieu ou cet espace ne sont à l'origine de la situation de marginalité.

A contrario, certaines marginalités restent diffuses dans le corps social et au plan spatial. On peut se demander si la société globale ne cherche pas à les rendre invisibles pour les empêcher de s'étendre : minorités religieuses, par exemple.

La marginalité fait explicitement référence aux notions éminemment géographiques de position, de distance et de limite, même si celles-ci ne sont pas prises au sens immédiat : *position* par rapport aux lieux privilégiés du pouvoir politique et économique, *distance* par rapport aux espaces centraux ou dynamiques, *limites* naturelles ou juridiques matérialisant l'exclusion de fait ou de droit. On peut aussi parler de *distance* matérielle, culturelle et sociale entre deux sous-espaces malgré leur proximité de fait, de *frontière* culturelle à l'intérieur d'un même ensemble géographique de taille limitée.

Ce thème pousse à penser l'espace de manière normative qui peut être « à la manière du » système dominant. L'espace marginal, se verra qualifier ainsi de malade, de déviant, de dévitalisé, d'archaïque, de retardataire, de dégradé. Il constituera un ghetto, un isolat, une enclave, une réserve plus ou moins bien délimitée sur le plan de droit, de l'aménagement du territoire ou des règles d'urbanisme. Il sera susceptible d'actions en vue de le « soigner » (réhabilitation, revitalisation) de procéder à un « curetage » (démolition, évacuation de la population), de tenter l'intégration culturelle ou de le « moderniser ». Dans ce cas, la géographie des espaces marginaux sera en quelque sorte une *géographie-pastiche*, un discours qui pourra remplir une certaine fonction idéologique et préparer des actions intégratrices. Il s'agit là d'un risque inhérent à ce que représente ce thème qui est l'envers de la centralité, de la modernité, de la normalité et de la légalité. Le deuxième risque sera de conduire une *géographie militante* qui évacuera toutes ces micro-marginalités qui entravent la dialectique du changement social attendu.

Le thème ne peut se concevoir sans référence à l'échelle d'observation et à la dimension temporelle avec les articulations nécessaires entre les différents niveaux d'observation.

A titre d'exemple, nous présentons deux typologies basées l'une sur les différentes formes de conflits (majorité/minorités, Etat/ethnies, autochtones/immigrés, etc.), l'autre sur les réponses des sous-espaces périphériques à la modernisation (les espaces marginaux deviennent ici ceux qui refusent le « progrès » tel qu'il est proposé par le Centre).

Dans la première hypothèse, nous avons : les *espaces de confrontation* ouverte ou larvée qui se trouvent être, soit hors des espaces du Prince (Gallais J., 1982 : 106) soit dans des no man's lands ménagés par les protagonistes, soit dans les interstices spatiaux actuels des groupes; les *espaces dissidents* (irrédentistes ou particularistes) qui se trouvent à la périphérie des Etats le plus souvent

(Kurdistan, Erythrée par exemple); les *espaces-refuges*, abris et réduits de populations dominées refusant l'assimilation ou préparant leur retour au centre; les *espaces d'internement et de discrimination* (ghettos et « bidonvilles » urbains, réserves « indigènes » et autres bantoustans, camps de travail) qui constituent autant de prisons de droit ou de fait.

Le deuxième exemple consiste à inventorier les espaces périphériques en fonction des problèmes d'intégration qu'ils posent: les *espaces périphériques déstructurés ou aliénés* (démographiquement dévitalisés, perturbés par les diverses modernisations proposées comme l'éducation formelle ou les cultures commerciales, dépendants de l'extérieur); les *espaces périphériques vulnérables ou fragilisés* (3) (environnement « difficile », brutalité de la modernisation ou inadéquation des technologies endogènes) rendant difficile la « reproduction » sociale; les *espaces périphériques réticents* (à la modernisation) dont les populations sont plus préoccupées par la satisfaction de leurs « besoins fondamentaux » et leur reproduction (4).

On pourrait multiplier et critiquer ainsi les typologies qui ne reflèteront jamais le point de vue de Sirius et qui n'intégreront que difficilement toutes les marginalités. Sera-t-il nécessaire de renoncer ?

Au fond, il nous paraît difficile de dissocier la marginalité comme « concept » et comme « objet ». Quoi qu'on fasse, on sera renvoyé à la société globale, aux critères et aux objectifs du système dominant qui se fonde sur des proscriptions, des ostracismes et des exclusives déguisées ou clairement affichées.

Les approches diverses de la géographie du développement utilisent comme d'autres sciences sociales des hypothèses, se réfèrent à des présupposés qui nous paraissent devoir orienter les recherches conduites sur le thème de la marginalité. Nous ne croyons pas qu'il y ait une seule de ces approches qui soit dénuée d'a priori, n'utilisant aucun paradigme ou référent.

Un cadre d'analyse ne peut donc être construit sans avoir, au préalable, mis à plat les « manières de penser le développement » induites par telle ou telle procédure scientifique. En somme, il s'agit d'affûter l'outillage et d'en mesurer l'adéquation avec l'usage qui en sera fait.

(3) Certains espaces sont « dévalorisés » parce qu'ils ne peuvent être « mis en valeur » par la technologie dominante: les pentes pour les entreprises très mécanisées, les marécages pour les pollutions n'ayant pas la maîtrise de l'eau, etc. L'appréciation de la pollution chimique et biologique, de la dégradation des milieux varie aussi grandement avec les groupes déterminant des classifications particulières. A la limite, ce qui compte ici, ce n'est pas le savoir objectif des scientifiques, mais le savoir subjectif des majorités !

(4) Les tenants de l'« éco-développement » et les véritables partisans du développement auto-centré ne verraient pas dans ce type d'espace de marginalité. Tout dépend ici, du signe positif ou négatif que l'on attribue à la « modernisation ».

## 2. L'approche fonctionnaliste ou « développementiste » et le phénomène marginal

Nous commençons par l'approche qui veut véritablement rendre compte des processus spatiaux du « développement » et qui ne s'interroge pas sur ce qu'est la notion même, si ce n'est pour dire que les pays pauvres ont un grand retard économique par rapport aux autres pays, qu'il convient de rattraper. Ici, on ne s'interroge ni sur le modèle américain proposé, ni sur les spécificités des milieux et des pays du Tiers Monde, encore moins sur la nature des relations entre les deux catégories de pays. Rien d'étonnant à voir dans ce courant, nombre de géographes américains ayant travaillé au Kenya (Soja E.W., 1968), en Sierra Leone (Riddel J.B., 1970) ou en Tanzanie (Gould P., 1970 : 149-170). Ils ont lancé la *géographie de la modernisation* qui a, par certains côtés, influencé les géographes français étudiant les rapports villes-campagnes.

La modernisation (5) « c'est le processus de diffusion de la révolution matérielle, spirituelle et scientifique occidentale et son impact contradictoire en termes de changements psychologiques, socio-culturels, économiques et politiques » (Soja E.W., 1968 : 1). Il s'agit de voir comment se réalise dans l'espace l'occidentalisation du pays, l'adoption des institutions, des technologies, des comportements, des modes de production et de pensée des pays industrialisés.

Le processus de changement a démarré sous forme d'un sous-produit de la colonisation, à partir de lieux privilégiés. Il opère aujourd'hui dans le cadre d'un territoire délimité souvent arbitrairement, et vise à rendre la population interdépendante, et à lui inculquer de nouveaux comportements. Cela suppose que le gouvernement central soit en mesure d'assurer la stabilité, le maintien de l'ordre social et spatial, et l'unité du pays. Cette thèse présente l'unification nationale et la stabilité politique comme nécessaires pour que la modernisation puisse se faire rapidement. On voit tout ce que cela implique.

L'étude de la modernisation tourne autour de la *diffusion de l'innovation*, quel qu'en soit l'objet. Sont innovations toute idée, tout organisme, toute technique, nouveaux dans les milieux où ils appa-

(5) On peut désigner le phénomène autrement : changement technique, transfert de technologie. Les autres appellations en réduisent le champ et lui donnent une « neutralité » apparente. Le terme de « modernisation » dans l'esprit de ceux qui l'emploient désigne clairement le progrès, les « lumières » avec tout ce que cela a de positif vis-à-vis de l'obscurantisme, des préjugés ou des « mentalités » rétrogrades. En sociologie, il se caractérise par des processus de mobilisation, différenciation et laïcisation.

raissent. Cela peut consister, aussi, à adapter des activités existantes à un plus grand degré de modernisme. Il y a donc plusieurs aspects dans ce type de recherche, qui la rapprochent de la théorie de la communication : contenu du message transmis, véhicule utilisé, réseau emprunté, stratégie de l'émetteur, attitude des sujets récepteurs. Bien entendu, tout l'espace n'est pas touché de la même manière par l'innovation, car il présente des « rugosités » naturelles, technologiques ou humaines. Il y a donc des disparités entre sous-espaces, à un moment donné, et des décalages dans le temps, pour adopter l'innovation et s'en servir largement. La réceptivité des populations est un point important à étudier, car la communication se trouve être, dans la plupart des cas, unidirectionnelle (récepteur passif dans un premier temps).

Moderniser, c'est accroître la production, la productivité du travail humain par une meilleure utilisation des ressources et surtout, l'appoint de technologies toujours plus sophistiquées. Cela suppose des spécialisations d'activité et une division du travail. La transmission d'une culture « moderne » et du savoir-faire technicien doit prendre le pas sur la socialisation des individus dans le cadre ethnique. La compétition interindividuelle devient un levier pour l'adaptation, la mobilité et la capacité à entreprendre. La participation du plus grand nombre à l'exercice formel du pouvoir à tous les niveaux devient un signe de l'« avancement de la modernisation comme l'accession à une culture réellement nationale » (Hinderink J., 1975 : 277).

Qui dit modernisation dans des sociétés qualifiées de « traditionnelles », dit nouvelles normes, nouvelles valeurs, nouvelles légalités, autre langage, autre perception du monde et de l'espace. Elle s'impose d'elle-même, elle cohabite selon diverses modalités avec une culture ethnique, ou elle est acceptée par le biais de contraintes plus ou moins fortes. Elle produit donc des marginaux, des inadaptés et des exclus. Elle redessine la géographie d'un État sur le plan fonctionnel. Elle accentue la croissance urbaine, l'interdépendance régionale, la polarisation des espaces les moins modernisés, par ceux qui le sont le plus. Comme le souligne H.C. Brookfield (1973 : 1-20), la géographie de la modernisation n'étudie que « la distribution spatiale de certains artefacts et des investissements sociaux du gouvernement colonial et de son successeur immédiat ».

La géographie de la modernisation est donc amenée à étudier la diffusion de l'innovation dans l'espace, à en saisir l'ampleur, la profondeur et le rythme (Pébayle R., 1974 : 338-355); les supports de la modernisation qui se confondent souvent avec les « vecteurs de l'urbanisation » (Troin J.F., 1981 : 33-60); les différenciations spatiales de « niveau de développement »; les articulations spatiales des innovations à l'échelle régionale ou nationale; la

polarisation de l'espace à partir de villes encadrantes ou dirigeantes (Rochefort M., 1972 : 139-145 (6)).

Les sous-espaces marginaux apparaissent en négatif dans ce type d'étude. Ils sont laissés pour compte par une investigation et une modernisation qui part « d'en haut ». La « région » devient l'aire d'extension d'une modernisation ou l'espace de drainage d'un « support » de la modernisation. Ne sont pas examinés les décalages existants entre « la modernisation matérielle et institutionnelle et son acceptation sociale et psychologique » (Souza R. de, Porter W., 1978 : 16-46). La marginalité devient un espace résiduel sur la carte, non touché par la modernisation étudiée, et/ou non appréhendé par l'outil statistique créé pour la mesurer !

Ces zones « retardées » se caractérisent pourtant par un certain « jeu des forces productives et une interaction des groupes sociaux » (Bugnicourt J., 1971 : 244-291). La zone retardée tend à devenir « la périphérie de la périphérie », un espace extraverti, dominé et drainé au profit du noyau urbain central et de l'extérieur. Cela peut être aussi une région ethnique peu intégrée ou des sous-espaces inorganisés, hétéronomes, qui sont, le plus souvent, des régions de drainage des ressources ou de la force de travail (Bugnicourt J., 1978 : 82).

On en vient dans la géographie de la modernisation à voir dans certains annexes ou signes de la modernité, des indicateurs traduisant une réelle pénétration du modèle occidental. Ne parle-t-on pas de « métropoles régionales » en matière de réseau urbain, n'analyse-t-on pas la circulation monétaire par le biais des mandats postaux ? Cette géographie présuppose un fonctionnement identique des outils de modernisation, quel que soit le milieu. Et les régimes politiques cultivent cette façade. « Ainsi on simulerait le développement pour entraîner le développement » (Médard J.F., 1978 : 82). Ce mimétisme ne traduit-il pas une profonde aliénation culturelle des élites et une intériorisation de la dépendance vis-à-vis du modèle français en Afrique francophone, nord-américain dans certains États latino-américains ?

La modernisation est un processus global touchant à tous les aspects de la vie des sociétés. Elle ne se résume pas dans les seuls changements techniques, elle suppose aussi un vaste effort d'intégration sociale et culturelle : faire assimiler à l'ensemble des individus les normes culturelles « modernes » devant prévaloir dans l'espace national. Toute cette panoplie de modernisations se

(6) On retrouve le débat entre géographes et économistes sur le concept de « pôle de développement » cher à F. Perroux. Les études sur Bouaké en Côte-d'Ivoire ont démontré que la Côte-d'Ivoire ne disposait que d'un seul pôle géographique de développement. D'autres études ont appris à distinguer villes « nombreuses » et villes à fort pouvoir de commandement.

répand de manière très inégalitaire et fragmentaire, multipliant les déséquilibres, les disparités et les marginalités.

« La politique d'intégration nationale est par nature une politique de domination » (Bayart J.F., 1979 : 236). Elle vise à la fois dans le cas du Cameroun, à soumettre les cadets sociaux, à unifier les élites de diverses origines, à transcender les cultures ethniques locales. Tout cela ne se réalise pas sans tension, sans conflit, sans processus d'exclusion que dénoncent les « culturalistes ».

La géographie de la modernisation se réfère à deux modèles explicatifs, le modèle dualiste et le modèle centre-périphérie, dont le schématisme a été dénoncé. Dans le modèle dualiste, on oppose le moderne au traditionnel, les espaces avancés aux espaces attardés, comme s'il existait nécessairement une évolution linéaire entre les deux états. Il apparaît comme « statique et anhistorique » séparant arbitrairement des sociétés imbriquées, valorisant un mythique état « traditionnel » précapitaliste (Slater D., 1976 : 69). Le modèle centre-périphérie, utilisé par les théoriciens de la dépendance à l'échelle mondiale, s'il exprime la réalité des rapports asymétriques à diverses échelles spatiales, tend à nier la dynamique propre à chaque société, liée à l'histoire, à l'environnement local et aux tensions, conflits et contradictions internes. Voilà pourquoi l'expérience ivoirienne de symbole de la dépendance (Amin S., 1967) est devenu un lieu de « recentrage de la périphérie » (Faure Y.A. *et al.*, 1982), toujours fort discuté dans les courants tiers-mondistes.

Avec un outillage conceptuel opposé, l'analyse marxiste, historique et dialectique, met en rapport son découpage de l'espace avec « l'inégale diffusion dans le temps et dans l'espace du mode de production capitaliste ». Elle prend aussi en compte les rapports sociaux de production et l'échange, compte tenu des conditions naturelles et des techniques de production (Bruneau M. *et al.*, 1977 : 179-194).

Les zones « retardées » sont ici qualifiées d'« archaïques ». Le mode de production capitaliste s'y est mal diffusé (prédominance du mode de production lignager ou tribal), le contrôle de l'État y est faible, le peuplement hétérogène (cas de la Thaïlande).

Au total, cette approche et ses variantes considèrent les procès de marginalisation comme plus ou moins inséparables de la marche vers le « développement » même si celui-ci s'avère être signe du progrès ou de l'impérialisme.

### 3. La marginalité dans l'approche « culturaliste » de la géographie

Il existe une sensibilité « culturaliste » développée par certains ethnographes visant à exalter le

relativisme culturel en réaction à la modernisation et à l'intégration : culte de l'Autre, souci du patrimoine et de l'enracinement, exaltation du modèle « exotique », sociétés de l'abondance, de l'harmonie sociale et politique, etc. Bref, le retour en force du thème rousseauiste, scientifiquement renouvelé, du « bon sauvage » qui se marie fort bien chez les géographes avec celui du « genre de vie » vidalien. A la suite de Sahlins (1976), nombre de géographes « culturalistes » opposent société de consommation à société de communication à propos du « genre de vie pastoral » (Bernus E., 1981 : 456; Benoît M., 1982 : 147) (7).

Il nous semble important dans ce retour — nécessaire — du culturel en géographie, de relativiser le relativisme culturel comme de prendre en compte les effets (pervers) d'une occidentalisation uniformisante. « La compréhension des autres est un idéal contradictoire : elle nous demande de changer sans changer, de devenir autres sans cesser d'être nous-mêmes » (O. Paz). Ne rêvons pas en lisant P. Clastres : toutes les sociétés ne sont-elles pas répressives, même si elles ne connaissent pas la structure étatique ?

Ce que l'on peut retenir de positif dans l'approche géoculturelle reste la notion d'*espace socio-culturel*, ensemble de lieux qui se lisent à deux niveaux, à travers l'analyse objective, et grâce au regard des habitants. L'interférence des deux lectures et les discordances existant entre les deux ont une signification considérable dans l'ordre de la marginalité. La lecture objective peut correspondre à celle du groupe dominant, dont l'un des soucis sera le contrôle social et spatial. L'aliénation culturelle telle qu'elle a été vécue par les Bakweri (Courade G., 1981-82 : 357-388) à la suite d'un processus de ségrégation et d'assimilation consécutif à la dépossession foncière est, autant que la réalité tangible, la représentation que la population se fait de sa situation. Elle a eu des atouts et des occasions de « s'en sortir » qui n'ont pas été déterminants en raison de l'effet dissuasif de la représentation collective. C'est du moins l'explication que l'on peut avancer.

La géographie culturelle distingue l'espace étatique hiérarchisé, tendant à être fonctionnel en vue d'encadrer, d'intégrer et d'unifier grâce aux appareils étatiques, des champs sociaux fragmentés et les espaces proprement culturels des groupes sociaux ou ethniques. A l'opposé, les espaces physico-affectifs constituent les paysages mentaux des individus, et conditionnent leurs comportements et leurs pratiques spatiales. On retrouve là la *dialectique État-ethnie*.

(7) Voir sur ce sujet : Amselle J.L. *et al.*, 1970, *Le Sauvage à la mode*. Paris, Sycomore. La tentation d'assimiler marginalité et avant-garde guette le chercheur en sympathie active avec les populations qu'il étudie et dont le style de vie s'avère dans bien des cas, menacé.

Construire l'*unité nationale*, objectif de bien des dirigeants du Tiers Monde, c'est utiliser les pouvoirs « périphériques » de chacune des ethnies se trouvant sur un territoire délimité arbitrairement, le plus souvent (Fogui J.P., 1979; Gallais J., 1982 : 103-122; Gourou P., 1970 : 462-468). C'est aussi faire assimiler le vade-mecum culturel pour produire cette citoyenneté qui n'existe pas. Ceci explique l'utilité de l'enseignement formel en Afrique Noire et la difficulté à le « ruraliser » ! Cet effort constant est conçu comme un préalable au développement économique. Il pose en priorité la réduction des différences, le passage obligé par l'appauvrissement culturel par le biais de l'éducation et de l'extension des rapports marchands.

L'Etat-nation « dit » s'attaquer ainsi « aux particularismes et au tribalisme ». Il produit donc des marginaux ayant perdu leur univers culturel, sans leur avoir donné un véritable substitut. Il conduit aussi à l'*ethnocide* ou meurtre culturel « lorsque la relation spécifique et lentement établie au cours des âges d'un groupe humain à un milieu géographique se trouve niée et contrainte par une autre relation, un autre système, imposé par des gens venus d'ailleurs » (Jaulin R., 1970).

Les relations entre cultures, le phénomène d'acculturation ne conduisent pas nécessairement à l'*ethnocide*, car ils résultent de contacts et d'emprunts entre groupes socio-culturels et entre ceux-ci et la culture étatique à défaut d'être « nationale ». Il en résulte plusieurs situations qui se situent entre les extrêmes que sont l'intégration participative et la conservation d'un patrimoine culturel intact (Rivière C., 1971 : 23-88). Des stratégies d'évitement ou d'hybridation existent sans désagrégation culturelle. Celle-ci apparaît souvent quand se développe une sous-culture métisse, pauvre sur les plans linguistique ou religieux, servant de refuge à ceux qui n'adhèrent pas aux normes communes et qui ont perdu le contact avec leur culture d'origine : région de grandes plantations, par exemple.

Les situations de marginalité culturelle apparaissent quand l'effort d'intégration produit l'inverse de ce qu'il cherche à obtenir : déculturation au lieu d'acculturation, aliénation au lieu de maîtrise, ségrégation au lieu d'hybridation. Car la modernité culturelle, dont se réclament généralement les groupes sociaux hégémoniques, s'impose ou est imposée plus qu'elle n'est acceptée : d'où les résistances et les traumatismes qui s'auto-entretiennent à partir de la frustration première subie.

L'*assimilation* reste trop souvent la seule alternative proposée aux peuples minoritaires un peu partout, en dehors de l'exclusion. Elle arrive à se faire sans dissidence quand elle utilise un comportement et une religion qui permettent d'accéder à un statut social plus enviable : l'islamisation, défi à l'ordre « païen », attire les catégories défavorisées dans le nord du Cameroun (Boutrais J.B., n.d. : 313-331). Elle engendre dans bien des cas des

guérillas larvées ou ouvertes. Dans la dialectique minorité/majorité, le pouvoir politique, dans son incessante quête de la sacralité, sera attentif « au développement de toutes les formes de valeurs que ce soit pour les récupérer, les manipuler ou les combattre » (Constantin F., 1981 : 71). Il saura ainsi utiliser telle ou telle marginalité comme ce fut le cas des musulmans d'Ouganda.

Parmi les outils assimilationnistes et reclassificateurs, il faut attribuer une place particulière à l'éducation officielle formelle, en Afrique Noire francophone en particulier. Elle contribue à perpétuer la dépendance culturelle en l'absence de culture nationale tout en assurant la sélection et la « reproduction » des élites (Courade C. et G., 1982 : 505-544).

Inutile de multiplier les exemples. Le culturel est au cœur de l'analyse de la marginalité, en ce qu'il exprime la psychologie sociale des groupes. On le trouve à tous les stades des processus et des situations de marginalité. Il agit de l'extérieur, et il est intériorisé par les groupes sociaux, après une réinterprétation qui explique, elle-même, le déclenchement, l'arrêt ou la poursuite du procès d'exclusion. Il traduit l'imaginaire social, il tient compte des fantasmes des groupes et il commande les comportements démographiques, sociaux et spatiaux, permettant à la « reproduction sociale » d'avoir lieu.

#### 4. Les marginalités révélées par le modèle d'interprétation « tropicaliste »

Le paradigme « tropicaliste » (8) retient, dans le débat amorcé précédemment, que le changement technique s'avère nécessaire et inéluctable, mais qu'il doit être adapté aux milieux et aux sociétés, préservant ainsi la diversité des choix des « civilisations ».

Comment qualifier en quelques lignes un modèle d'interprétation qui refuse tout enfermement dans une théorie, toute étiquette, toute référence aux grands débats qui ont agité le monde des analystes du « développement » qui se donne pour tâche de combattre les préjugés et les inconséquences à partir du « terrain » ? Le déterminisme physique direct ou inversé, erreur... Le possibilisme, sans consistance... Le déterminisme des civilisations, peut-être ? Il n'y a en définitive que « spécificité de chaque cas local » (Gourou P., 1973 : 339) : le hasard, des possibles et des dérives imprévisibles...

(8) Nous nous référons à l'approche développée par Pierre Gourou dans ses multiples écrits qui constituent depuis 50 ans le corps d'hypothèses et de pensée de l'école « tropicaliste » française.

La notion de genre de vie n'est pas « un outil scientifiquement valable » (Gourou P., 1970 : 82). Les ressources sont dans l'esprit humain, dans la « civilisation » bien plus que dans la nature, affirme-t-il à l'encontre de ceux qui manifestent leur inquiétude à l'endroit de la finitude des richesses naturelles.

Les « civilisations » construisent les paysages en fonction des techniques de production qu'elles maîtrisent et des techniques d'encadrement qu'elles se donnent. Elles peuvent se classer en fonction de leur efficacité paysagique et des choix arbitraires qu'elles font pour le meilleur comme pour le pire. C'est ainsi que la Chine est classée parmi les civilisations « traditionnelles supérieures du végétal ».

La dichotomie traditionnel/moderne est admise ainsi que l'idée de retard technologique caractérisant les situations de pauvreté. Le modèle technique de développement est implicitement accepté même s'il donne lieu à de sévères critiques. Pas d'écologisme, une confiance en une technologie plus perfectionnée, mieux adaptée, surmontant ses erreurs et ses contradictions. Pas d'adhésion au modèle occidental ou communiste, mais une « conservation éclairée des encadrements traditionnels ». En un mot, la géographie « tropicale » telle qu'elle a été développée par Pierre Gourou voit le progrès dans le temps long et sans processus d'exclusion.

Ce résumé sommaire d'une pensée riche et cohérente, mais qui a évolué dans le temps, va nous permettre de rechercher les espaces marginaux à travers la notion de « civilisation », système de techniques de production commandé par des techniques d'encadrement (9). Les civilisations (ensembles d'options arbitraires, d'emprunts et de dérives) transcendent les systèmes socio-politiques et économiques. C'est la pérennité, le temps long face aux « événements » mesurés à l'échelle d'une vie humaine. Elles sont toutefois « mortelles » pour reprendre une expression de Valéry, à la suite de contacts asymétriques, en raison de l'isolement, ou par suite d'une mauvaise gestion des ressources non renouvelables (décadence maya liée à l'épuisement des sols ? Gourou P., 1966 : 67-76) en l'état des techniques utilisées.

Une « civilisation » se régénère largement par l'échange possible de techniques et la volonté d'emprunter aux autres. Le Japon contemporain témoigne, selon P. Gourou, en faveur de cette thèse, mais il disposait de « techniques d'encadrement raffinées » (Gourou P., 1982 : 351). Elle s'étiole ou disparaît si elle n'a pas envie d'emprunter (pour préserver son système social, par exemple), si elle

se trouve physiquement isolée ou contrainte au refus du contact pour ne pas être anéantie culturellement et/ou physiquement. « Des civilisations qui n'empruntent rien évoluent peu et très lentement, elles font ce qu'elles savent faire, en innovant faiblement. Malheur aux isolés ! » (Gourou P., 1982 : 110). Hors des « connexions civilisatrices », point de civilisations supérieures, des espaces marginaux, au fond. Ce fut la situation des « finistères tempérés isolés », l'Australie pré-européenne, la Nouvelle-Zélande maori, la pampa pré-colombienne (Gourou P., 1982 : 121-129). La sortie de la marginalité passerait donc par le contact, l'échange, l'interdépendance, ce qui peut vouloir dire, dans nombre de cas, domination, dépendance, assimilation...

La marginalité de certaines populations peut procéder d'une mauvaise évaluation de la vulnérabilité écologique de leur territoire en rapport avec les techniques de production et d'encadrement utilisées. Cela relève de l'« erreur géographique », les hommes se trouvant là où ils ne devraient pas se trouver (Gourou P., 1971 : 91). La précarité des conditions climatiques et la faiblesse des ressources en eau ont engendré la pauvreté dans l'archipel du Cap Vert ou le Nord-Est brésilien (Gourou P., 1970 : 149-166).

Les conflits entre civilisations « traditionnelles » disposant de techniques d'encadrement d'efficacité différente, ont créé des marginalités. Les peuples réfugiés d'Afrique constituent un cas exemplaire : de l'île d'Ukara en Tanzanie aux Diola de Casamance en passant par les Kirdi du nord du Cameroun. Il s'agit de peuples menacés dans leur liberté et leur existence, maîtres d'une « pauvre » technique d'organisation territoriale, mais ayant développé dans leur « enfermement » spatial de remarquables techniques de production.

L'affrontement colonial n'est pas un thème majeur de marginalité chez P. Gourou, si l'on excepte son analyse des Kikuyu et de la crise des Mau-Mau (Gourou P., 1970 : 113-140) (10).

La construction étatique contemporaine a conduit à des divisions de populations par les frontières, à des formes d'enclavement physique de certains territoires et à la mise en situation minoritaire de certaines ethnies. A cet égard, l'Afrique tropicale est caractéristique : de jeunes Etats reposant sur des noyaux ethno-démographiques « traditionnels » sont séparés par des « marches » qui s'avèrent être souvent des espaces de dissidence ou d'affirmation régionaliste (Gallais J., 1982 : 103-122; Gourou P., 1970 : 462-468).

La notion de marginalité dans l'approche « tropicaliste » pâtit des limites assignées au concept de

(9) « Aucun progrès économique durable et profond n'est possible si n'existent pas des techniques correctes d'encadrement, et tout d'abord, des techniques d'administration élémentaire permettant de contrôler de vastes surfaces, une population nombreuse, et cela de façon durable » (Gourou P., 1970 : 98).

(10) « Le mythe d'un âge d'or pré-européen est une des sornettes les plus nuisibles à l'ordre public, et au développement futur des peuples africains ». Le « désarroi » des Kikuyu expliquerait leur hostilité à l'égard des Européens (Gourou P., 1970 : 133-134).



« civilisation ». On n'en saisit que les aspects hérités ou ayant un fort degré de permanence ou de prégnance : les civilisations durent, alors que les sociétés modifient en permanence leurs équilibres par suite des effets de la modernisation et des conflits entre les acteurs sociaux sans oublier les faits de dépendance à l'égard du monde extérieur.

Une nouvelle synthèse « entre la géographie humaine trop possibiliste et l'écologie trop déterministe » est proposée par I. Sachs (1980) : l'écodéveloppement (11). Il s'agit — à l'heure actuelle — d'un recentrage des objectifs de la politique de développement. Cela repose sur trois postulats : partir des « besoins essentiels », économiser des ressources naturelles en quantités finies sur le vaisseau-terre, rendre aux groupes humains la maîtrise de leur développement. Il s'agit en fait, d'éviter de produire des poches de marginalité par le recours à un économisme abusif. On retrouve, chemin faisant, le concept de « genre de vie » (Febvre L., 1922).

## 5. L'approche dialectique et systémique

Cette approche se veut beaucoup plus englobante que les précédentes. Elle privilégie l'articulation des rythmes dans le domaine temporel, et l'emboîtement des échelles spatiales. Elle prend en compte les affrontements entre groupes sociaux, leurs stratégies et leurs tactiques dans les espaces de référence. L'analyse systémique doit être étroitement rattachée à une vue historique et dialectique des faits pour éviter une modélisation trop théorique ou une analyse trop statique (12).

L'espace est lieu d'affrontements implicites ou explicites entre groupes sociaux, entre forces économiques, internes et externes. Il est enjeu et support d'équilibres toujours instables entre dominants et dominés, entre contraintes naturelles, capacités technologiques de production et politiques de répartition. Il ne semble immobile, « opaque » qu'en apparence. Il peut être dominé, exploité, soumis, aliéné, mis en réserve, vacant ou organisé. Il peut être consommé ou productif, intégré ou laissé pour compte, abandonné ou utilisé de mille manières différentes.

Tout n'est pas immédiatement lisible dans le paysage. Le planteur de café *Arabica* de l'Ouest du Cameroun dépend par-toute une série de relations

(11) « L'écodéveloppement n'est rien d'autre que la sensibilisation du planificateur à la double dimension de l'écologie et de l'anthropologie culturelle » (Sachs I., 1980 : 117).

(12) Elle postule l'idée que « la population n'est pas un stock d'habitants, ou même de producteurs-consommateurs, mais une société avec ses pouvoirs, ses langues, ses croyances; le territoire est devenu réseau de relations; les ressources ne sont plus « naturelles » mais « produites ». Partout des acteurs, des stratégies, des dominations ». (Brunet R., 1980 : VII).

asymétriques de l'Etat-nation, du marché mondial, d'un importateur unique français et... d'une élite traditionnelle recyclée par les coopératives. L'état de sa plantation sera soumis à ce tissu de sujétions, comme aux fournisseurs d'intrants, ou à l'importance de sa force de travail.

« L'espace géographique est imprégné d'histoire » (Dollfus O., 1970 : 9). D'une histoire que le paysage révèle ou oblitère en fonction des intentions, des possibilités et des résistances rencontrées par ceux qui se savent ses acteurs principaux.

Ce qui nous intéresse concernant la marginalité n'est pas l'espace réel immédiatement perceptible, mais l'espace social « produit » par les sociétés, résultat de procès de production divers, mais socialement et historiquement déterminés. Cet espace socialisé a une dynamique particulière, qui le conduit, dans l'espace marginal, à se « reproduire » par référence aux forces externes qui l'ont créé et à sa logique propre.

Décrire l'espace socialisé suppose à la fois l'analyse des pratiques spatiales de la société qui l'habite (l'usage fait de son espace quotidien) l'espace vécu, transcrit par l'imaginaire social en codes et symboles, et l'espace conçu par les « décideurs » pour opérer, au mieux, le contrôle spatial. Cet espace socialisé se situe entre l'espace physique et l'espace mental, et ne se réduit pas au cadre bâti (Lefebvre H., 1974 : 40-65).

Dans cette procédure de travail, deux questions reviendront de manière obsessionnelle : le problème de l'échelle, et la superposition d'espaces hérités des cycles longs et courts de l'histoire. La situation de marginalité est définie par son contraire, car elle participe du même univers, celui-ci variant en fonction de l'échelle géographique : bidonvilles centraux ou périphériques dans les villes, isolats ethniques ou sous-espaces peu modernisés dans l'espace national, pays enclavés à l'échelle sous-continentale. Le poids des héritages des cycles longs sera confronté avec les conflits exacerbés de la période post-coloniale. Ils se trouvent réinterprétés dans les stratégies contemporaines d'acteurs technologiquement puissants : l'Etat, ses élites, ses sociétés de développement, son parti unifié pour ne pas dire unique, l'école, les transnationales, etc.

Le modèle centre-périphérie, avec ses variantes et possibles inversions, peut servir à ce type d'analyse « en fonction d'une efficacité décroissante des systèmes à organiser l'espace et d'une participation de plus en plus marginale au processus national » (Deler J.P., 1981 : 217-218).

Ces structures spatiales fonctionnelles n'ont pas nécessairement une extension continue et peuvent se trouver dispersées, insulaires, à travers le territoire national. Par ailleurs, des discontinuités majeures affectent ces sous-espaces et renforcent, soit leur situation privilégiée, soit leur caractère marginal. Dans ce schéma d'analyse, les périphé-

ries « passives » appartiennent à l'univers marginal.

La notion de *périphérie* définie par M. Santos (1975 : 272) peut être retenue pour notre dessein : « en matière géographique, la périphérie ne sera pas définie par la distance physique entre un pôle et les zones tributaires, mais plutôt en termes d'accessibilité ». Le terme de *distance* pris aux deux sens du terme, éloignement entre deux lieux géographiques, et mesure de l'écart existant entre deux situations géographiques opposées, entre dans la dialectique de la marginalité. Dans le premier sens, on peut mesurer l'isolement relatif d'un sous-espace en l'enrichissant (longueur, transport utilisé, coût, commodité et rapidité de la communication). Dans le deuxième, on qualifie une situation globale de « retard », en fonction d'une unité de mesure fournie par les normes socio-économiques et culturelles hégémoniques (13).

La notion de distance ne peut être opératoire que dans le contexte d'une *relation*, qui se trouve nécessairement *dissymétrique*, quand il existe une situation de marginalité. Cette relation met en présence un ou plusieurs acteurs disposant, soit de pouvoirs étendus, soit de capacités de résistance, recherchant des alliances, jouant des rugosités de l'espace ou des contraintes techniques pour intégrer, ou, au contraire, préserver leur identité, leur « espace » d'autonomie et échapper à la subordination.

Dans les sociétés d'Afrique Noire, le contrôle social et spatial est loin d'être total, et de multiples acteurs peuvent encore échapper à l'intégration ou à l'exclusion recherchée par les appareils d'Etat, d'où l'intérêt d'étudier « la politique par le bas » (Bayart J.F., 1981 : 53-82), de mesurer les chances d'échapper à la marginalisation.

La question de l'exclusion socio-spatiale est indissociable de l'étude de la *position* des acteurs concernés sur l'échiquier spatial, et dans l'évolution des conflits. Cette notion recouvre deux significations : localisation dans un espace différencié, avec avantages et handicaps liés à l'emplacement, par rapport à celui des partenaires potentiels et des adversaires; moyens disponibles et mobilisables en vue de participer comme sujet, et non comme objet, à la construction nationale.

Une population qui sait s'approprier les techniques de commercialisation de l'économie marchande occupe souvent une position dominante dans le processus d'accumulation de la richesse. Elle peut être à la fois paysanne et urbaine, comme les Bamiléké du Cameroun, sachant gérer à leur profit et dépasser le clivage ville-campagne. Non

(13) Sur cette question de la distance, voir : groupe Dupont, 1978 : *Géopoint 78*. Avignon : 139-177. Dans cet atelier, la réflexion s'est trop articulée, à notre sens, sur sa formalisation mathématique en s'appuyant sur des exemples occidentaux. La distance entre espace marginal et non-marginal doit être mesurée à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs.

seulement, ils échappent à tout processus de marginalisation, mais ils occupent au propre comme au figuré, la « centralité » camerounaise au sens où l'entend Cl. Raffestin (1980 : 170). En effet, « l'espace n'est pas significatif seul : il ne signifie quelque chose que relié à une intention ».

Une situation locale de marginalité s'observe aussi bien là où il y a persistance d'anciens modes de production, et là où le mode de production capitaliste semble dominant. Elle gagne à être envisagée à « l'intersection d'ensembles, de combinaisons de facteurs qui la sur-déterminent » (Lacoste Y., 1982 : 167). Plusieurs niveaux d'analyse et de combinaisons de systèmes, sont à retenir pour en rendre compte. La démarche comparative, effectuée à même échelle permettra une typologie, et la formulation de certaines hypothèses.

Cette approche dialectique et systémique peut incorporer les autres démarches tout en leur assurant une plus grande cohérence dans l'analyse du phénomène de la marginalité. Elle en intègre la profondeur historique, comme les pratiques sociales et spatiales actuelles. Elle se propose de mieux articuler les différents niveaux d'analyse (échelle) et leurs interactions, bien que cette méthode soit encore peu assurée. Elle procède du raisonnement stratégique (Lacoste Y., 1982 : 176) qui paraît particulièrement adapté à l'objet étudié.

« En mon pays, suis en terre lointaine.  
Rien ne m'est sûr que la chose incertaine ».

F. VILLON, *Poésies*, Paris, Gallimard, 174 p., 1973.

## CONCLUSION

Réaliser une géographie de la marginalité, c'est s'interroger sur les manières dont les systèmes dominants ou « centraux » utilisent l'espace pour exclure certains groupes sociaux. C'est aussi se demander comment ces groupes réagissent et tirent parti — ou non — de leur territoire pour s'enfermer ou sortir de leur situation marginale. En préalable, nous avons tenu à nous interroger sur l'objet et les procédures de travail en analysant les conceptions du développement véhiculées par les démarches des géographes.

Le pèlerinage aux sources a permis de percevoir la multiplicité des regards portés sur ce phénomène multi-dimensionnel et qui ne se trouve « produit » que par référence à une situation autre : normale, centrale, équilibrée, etc. — chaque qualificatif ayant son poids normatif en fonction de l'analyse qui est proposée du « développement ». Cela nous conduit à ouvrir un vaste champ de recherche à la géographie de la marginalité. En Afrique Noire, elle ne se limite pas à la seule grande ville, elle trouve un sens au niveau micro, méso, ou macro-

spatial et elle prend un intérêt particulier, dans un contexte d'accroissement rapide des disparités socio-spatiales qui ont accompagné les deux décennies de l'indépendance à toutes les échelles.

Cette géographie est d'abord sociale, en ce qu'elle est « l'étude de la fonction sociale de l'espace et de la condition spatiale de l'homme envisagées dans une triple direction, les espaces sociaux, la stratégie spatiale des groupes et des sous-groupes sociaux, la structuration sociale de l'espace » (Rochefort R., 1972 : 395-396). Elle s'avère également politique comme culturelle, écologique comme anthropologique pour expliciter l'ensemble des marginalités. Cette géographie de la marginalité en Afrique Noire devrait s'employer à dégager une typologie des espaces marginaux purs ou de « transition » en relation avec l'ensemble des marginalités, même celles qui semblent invisibles, non « désignées » par le système dominant. Les foudres des régimes africains visent périodiquement la délinquance ou la prostitution. On déguerpit tel ou tel « quartier » de taudis. On ne parle pas des déracinés des milieux urbains et agro-industriels, des groupes ethniques en perdition culturelle, des sous-espaces vidés de leur substance démographique, sans avenir, même s'ils ne sont pas physiquement enclavés. Comparer tout cela avec les médications proposées et les discours justificateurs.

Une analyse des divers éléments produisant des marginalités s'impose. Entre autres, les conflits ethniques, la construction étatique et nationale, les modernisations proposées, la scolarisation formelle, l'expansion d'idéologies religieuses (Islam, en particulier), les dynamismes ethniques différentiels, méritent examen. Il est important de se pencher aussi sur la manière dont se combinent les facteurs de position, de distance et de « potentialités » du milieu pour accroître ou réduire la mise à l'écart de telle ou telle population.

Expliquer la genèse, le maintien ou la sortie de la marginalité s'avère délicat mais passionnant. Diagnostiquer les symptômes, repérer les héritages techniques, culturels ou politiques qui prédisposent, vérifier le comportement démographique qui révèle la perception du présent et la représentation de l'avenir, explorer le comportement collectif dans les organisations de toute finalité, dans les représentations de toutes sortes, évaluer les capacités des « élites » à prendre des initiatives et en charge les destinées du groupe, reconstituer les stratégies et tactiques utilisées dans les relations asymétriques, tenter de déterminer les contraintes externes et les pesanteurs internes dans les échecs ou les semi-réussites économiques... On peut ainsi — et par le biais d'autres critères — s'essayer à reconstituer la marginalité, voire à dessiner quelques scénarios. L'espace-support, appui, ressource, fantôme — sera ou pris en compte ou occulté non sans raison. Même dans ce dernier cas, le géographe sera intéressé à expliquer la non-spatialisation du phénomène.

Voilà rapidement esquissées quelques hypothèses et questions — parmi d'autres — à explorer pour une géographie de la marginalité en Afrique Noire.

Manuscrit reçu en décembre 1982,  
révisé en juin 1983.

## RÉFÉRENCES

- AMIN (S.), 1967, *Le développement capitaliste de la Côte-d'Ivoire*. Paris, éd. de Minuit.
- BAREL (Y.), 1982, *La marginalité sociale*. Paris, PUF, 250 p.
- BAYART (J.F.), 1979, *L'Etat au Cameroun*. Paris, FNSP, 298 p.
- BAYART (J.F.), 1981, « La politique par le bas en Afrique Noire ». *Politique Africaine*, I, 1 : 53-82.
- BENOÎT (M.), 1982, *Le chemin des Peuls de Boobola : contribution à l'écologie du pastoralisme en Afrique des savanes*. Paris, ORSTOM, 208 p.
- BERNUS (E.), 1981, *Touaregs nigériens, unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*. Paris, ORSTOM, 508 p.
- BOU TRAIS (J.) et al., n.d., *Le Nord du Cameroun. Bilan de dix ans de recherches*. Vol. I. Yaoundé, ISH, 337 p.
- BROOKFIELD (H.C.), 1973, « On One Geography and a Third World ». *Transactions of the Institute of British Geographers*, 58 : 1-20.
- BRUNEAU (M.), DURAND LASSERVE (A.), MOLINIE (M.), 1977, « La Thaïlande : analyse d'un espace national ». *L'Espace Géographique*, 3 : 179-194.
- BRUNET (R.), 1980, Préface, in RAFFESTIN (C.), 1980, VII p.
- BUGNICOURT (J.), 1971, *Disparités régionales et aménagement du territoire en Afrique Noire*. Paris, A. Colin, 335 p.
- BUGNICOURT (J.), 1978, « Illusions et réalités de la région et du développement régional en Afrique ». *Tiers Monde*, XIX, 73 : 109-138.
- CLASTRES (P.), 1973, *La société contre l'Etat*. Paris, Ed. de Minuit, 187 p.
- CONSTANTIN (F.), 1981, « Minorité religieuse et luttes politiques dans l'espace ougandais ». *Politique africaine*, I, 4 : 71-89.
- COURADE (G.), 1981-82, « Marginalité volontaire ou imposée ? Le cas des Bakweri du mont Cameroun ». *Cah. ORSTOM, Sci. hum.*, XVIII, 3 : 357-388.
- COURADE (C. et G.), 1982, « L'école au Cameroun anglophone » in : *La quête du savoir*. Presses de l'Université de Montréal : 505-544.
- DELER (J.P.), 1981, *Genèse de l'espace équatorien : essai sur le territoire et la formation de l'espace national*. Paris, ADFP, 277 p.
- DOLLFUS (O.), 1970, *L'Espace géographique*. Paris, PUF, 128 p.
- FAURE (Y.A.), MÉDARD (J.F.) et al., 1982, *Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire*. Paris, Karthala, 280 p.
- FEBVRE (L.), 1922 (rééd. 1970), *La terre et l'évolution humaine*. Paris, A. Michel, 444 p.

- FOGUI (J.P.), 1979, *Autorités traditionnelles et intégration nationale au Cameroun*. Bordeaux, CEAN, 120 p. multigr.
- GALLAIS (J.), 1982, « Pôles d'Etats et frontières en Afrique contemporaine ». *Cahiers d'Outre-Mer*, XXXV, 138 : 103-122.
- GOULD (P.), 1970, « Tanzania, 1920-63. The spatial Impress of the Modernization process ». *World Politics*, XXII : 149-170.
- GOUROU (P.), 1966, *Les pays tropicaux* (4<sup>e</sup> édition). Paris, PUF, 271 p.
- GOUROU (P.), 1970, *Recueil d'articles*. Bruxelles, Société Belge de géographie, 450 p.
- GOUROU (P.), 1970, « Le partage de l'Afrique et ses effets géographiques », in : *Mélanges offerts à Cl. Lévi-Strauss*. Paris, Mouton : 462-468.
- GOUROU (P.), 1971, *Leçons de géographie tropicale*. Paris, Mouton, 323 p.
- GOUROU (P.), 1973, *Pour une géographie humaine*. Paris, Flammarion, 388 p.
- GOUROU (P.), 1982, *Terres de bonne espérance : le monde tropical*. Paris, Plon, 457 p.
- HINDERINK (J.), 1975, « La géographie, le développement et la modernisation ». *Tiers Monde*, XVI, 62 : 267-293.
- HUGON (Ph.), 1980, « Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital ? Peut-on dépasser le débat ? ». *Tiers Monde*, XXI, 82 : 235-259.
- JAULIN (R.), 1970, *La paix blanche*. Paris, Seuil, 432 p.
- LACOSTE (Y.), 1982, *Unité et diversité du Tiers-Monde. 1. Des représentations planétaires aux stratégies sur le terrain*. Paris, F. Maspero : 167.
- LEFEBVRE (H.), 1974, *La production de l'espace*. Paris, Anthropos, 485 p.
- MARIE (A.), 1982, « Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique : les approches du concept de marginalité et son évaluation critique ». *Cahiers d'Etudes Africaines*, XXI, 1-3 : 81-83 : 347-374.
- MÉDARD (J.F.), 1978, « L'Etat sous-développé au Cameroun ». in : *L'année politique africaine*. Paris, Pédone : 35-84.
- PÉBAYLE (R.), 1974, « Une typologie de l'innovation rurale au Brésil ». *Cahiers d'Outre-Mer*, 108 : 338-355.
- RAFFESTIN (Cl.), 1980, *Pour une géographie du pouvoir*. Paris, Litec, 249 p.
- RIDDEL (J.B.), 1970, *The Spatial Dynamics of Modernization in Sierra Leone: Structure, Diffusion and Response*. Evanston, North Western University Press.
- RIVIÈRE (Cl.), 1971, *Mutations sociales en Guinée*. Paris, M. Rivière, 418 p.
- ROCHEFORT (M.), 1972, « Typologie fonctionnelle des villes en Afrique Noire et à Madagascar », in : *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*. Paris, CNRS, tome I : 139-145.
- ROCHEFORT (R.), 1972, « Géographie sociale et environnement ». in : *Mélanges offerts au Professeur Meynier*. St-Brieuc, Presses universitaires de Bretagne : 395-396.
- SACHS (I.), 1980, *Stratégies de l'écodéveloppement*. Paris, les Editions Ouvrières, 140 p.
- SAHLINS (M.), 1976, *Age de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives*. Paris, Gallimard, 410 p.
- SANTOS (M.), 1975, *L'espace partagé : les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés*. Paris, M. Th. Génin, 405 p.
- SLATER (D.), 1976, « Critique de la géographie du développement ». *Cahiers Internationaux de Sociologie*, LX : 59-96.
- SOJA (E.W.), 1968, *The Geography of Modernization in Kenya. A spatial Analysis of social, economic and political Change*. Syracuse (USA), University Press, 148 p.
- SOUZA (R. de), PORTER (W.), 1978, « Modernisation des environnements africains : perspectives des géographes ». *Tiers Monde*, XIX, 73 : 16-46.
- TROIN (J.F.), 1981, « Evolution de la consommation et du cadre bâti en milieu rural ». in : *Mutations des campagnes du Tiers Monde*. Toulouse, CNRS, 33-60.
- VERNIÈRE (M.), 1973, « A propos de la marginalité : réflexions illustrées par quelques enquêtes en milieu urbain et suburbain africain ». *Cahiers d'Etudes Africaines*, XIII, 51 : 587-605.